

PROJET SOCIAL

Association des Familles du Bouscat

2019



Association des Familles du Bouscat

Epicerie Solidaire La Bous-Sol'

17 place Franklin Roosevelt

33110 Le BOUSCAT

05 56 02 68 79

afbsecretariat@orange.fr

afb-labousol@orange.fr

<https://bouscat-solidarite.fr/>

Sommaire

AVANT PROPOS : le mot de la Présidente	3
Nos partenaires	4
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DU BOUSCAT	5
I. Historique et présentation	6
II. Comment accéder à l'Épicerie Solidaire la Bous-Sol'	7
III. Agréments et conventions	8
Agréments	8
Conventions.....	9
Ancien Projet Social de l'AFB.....	9
CHAPITRE 2 : EVOLUTION DE L'ASSOCIATION	11
I. Schéma territorial de l'animation locale	12
II. Accompagnement de l'Association et réflexion sur le nouveau projet	12
Accompagnement	12
Axes dégagés	14
CHAPITRE 3 : LE NOUVEAU PROJET SOCIAL.....	15
Axe 1 : Faire de l'Épicerie Solidaire « la Bous-Sol' » un lieu de vie.....	16
Axe 2 : Etre acteur de la dynamique territoriale	20
Axe 3 : Privilégier humanisme et confidentialité dans nos relations et interventions	23
ANNEXES.....	26

AVANT PROPOS : le mot de la Présidente

L'année 2019 constituera, sans nul doute, une étape majeure dans la vie de l'Association des Familles du BOUSCAT. En effet, la fin de l'agrément « Espace de Vie Sociale » accordé par la Caisse d'Allocations Familiales en 2014 et renouvelé pour 3 ans en 2016, a pris effet au 31 décembre 2018. Cette perte d'agrément est conforme aux préconisations du schéma territorial de l'animation locale de la ville du Bouscat qui s'est orienté vers la mise en place de deux centres sociaux se répartissant l'intégralité du territoire, l'AFB restant actrice du schéma, en sa qualité de partenaire, maillon de la chaîne de cohésion sociale du Bouscat, développant des projets partagés et œuvrant pour la dynamique territoriale.

Ainsi, le projet social élaboré dans le cadre de cet ancien agrément, visant notamment à accueillir tous les publics et répondre aux attentes d'animation locale du quartier centre de la ville, est devenu obsolète. De ce fait, dès 2018, nous nous sommes questionnés sur notre avenir, en lien avec nos partenaires institutionnels, que sont la ville, l'Etat, la CAF et le Département de la Gironde. C'est de cette réflexion qu'est apparue la nécessité de nous faire accompagner dans notre démarche, afin de poser les bases d'un nouveau projet social, se recentrant sur notre activité d'épicerie solidaire. Nous avons choisi de nous questionner à nouveau sur nos origines, nos valeurs, ce qui nous guide, en un mot sur le sens de notre mission au sein du territoire bouscatais. C'est, avec vous tous, bénévoles volontaires, que Florence DORENT, du cabinet L'Accordage, nous a fait réfléchir et avancer dans une approche d'intelligence collective.

Le nouveau projet social que nous vous présentons ici est le fruit de ce travail collectif. Il devient dès aujourd'hui notre référence. Il va nous guider au quotidien dans notre investissement associatif et dans notre posture de bénévole engagé dans l'épicerie solidaire « la Bous-Sol' ».

Je remercie, pour leur soutien et leur participation :

- Monsieur le Maire du BOUSCAT, ses adjoints impliqués et les services municipaux concernés,
- Les administrateurs de la CAF et notre conseillère territoriale,
- Les services de l'Etat, dont la mission ville et la déléguée du Préfet,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental, sa Vice-Présidente déléguée, nos conseillers départementaux et les services du Département de la Gironde,
- Le bureau de l'association, ancien et nouveau, et prioritairement Jean Pierre DUMORA, notre ancien Président, devenu Président d'honneur,
- Nos professionnelles : Séverine BLADANET et Mélanie BUREL-PETIT,
- Florence DORENT, accompagnatrice de l'association,
- Tous les bénévoles engagés sur le projet et tous les bénévoles pour leur précieuse contribution auprès de nos adhérents bénéficiaires,
- Tous nos partenaires pour leur constante contribution à la réalisation de nos objectifs.

Marie-Pascale VINCENT

Nos partenaires

- Mairie du Bouscat
- Etat – Préfecture – Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP)
- Département de la Gironde
- Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF)

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Mission Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI)
- Bureau d'Information Jeunesse (BIJ)
- Mission Locale Technowest
- Pôle Emploi
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)
- Agence Régionale de Santé (ARS) Hôpital Suburbain du Bouscat

- Etablissements scolaires
- Ecole de musique de la ville du Bouscat

- Banque Alimentaire
- Solidarité Alimentaire France (SAF) Association Nationale de Développement des Epiceries Sociales (A.N.D.E.S)
- Dons Solidaires

- ROTARY
- KIWANIS
- LIONS CLUB

- Croix Rouge
- Saint Vincent de Paul
- Secours Catholique

- Réseau des Epiceries de la Gironde
- Cultures du cœur
- La troupe « A tour de rôle »

- Centre Social Le Carrousel
- Centre Social Ricochet

- Comité des Fêtes

- Société AQUITEM
- Carrefour City du Bouscat
- Monoprix
- Auchan
- BIOCOOP
- Commerces locaux
- Fondation CULTURA
- Crédit Mutuel
- Century 21

- Ecole de Commerce KEDGE de Talence
- Ecole de coiffure et d'Esthétique Saint Augustin

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DU BOUSCAT

- I. Historique et présentation
- II. Comment accéder à l'Épicerie Solidaire la Bous-Sol'
- III. Agréments et conventions

Agréments

Conventions

Ancien Projet Social



I. Historique et présentation

A sa création en 1984, l'Association des Familles du Bouscat a pour mission d'accompagner les bouscatais dans la lutte contre la précarité et l'isolement en distribuant des colis alimentaires.

En Octobre 2009, l'Association est mandatée par la commune pour créer une Epicerie Solidaire, qui devient un lieu de vie, d'information, de rencontre et de projet pour les bouscatais en difficultés financières et morales.

Cette Epicerie Solidaire a pour nom « La Bous-Sol' » comme Bouscat Solidarité. Initialement installée 3 rue Bonnaous, elle est actuellement située dans les anciens locaux des Bains-Douches 17 place Roosevelt au centre du Bouscat. Son objectif principal est de permettre aux bouscatais à faibles ressources d'acheter des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien à prix réduit.

Son fonctionnement est géré par deux salariées à temps plein et une soixantaine de bénévoles.

Sa gouvernance est assurée par :

- un Bureau, composé d'une présidente, de deux vice-présidentes, dont une occupe la fonction de trésorière, d'un trésorier adjoint, d'une secrétaire et d'une secrétaire adjointe.
- un Conseil d'Administration, composé de 20 administrateurs, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres de l'association.

L'Association des Familles du Bouscat – l'AFB - La Bous-Sol' – plus qu'une épicerie est pour les usagers un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et de rencontre.

Pour mieux accompagner les bénéficiaires et créer du lien social, des ateliers (alphabétisation, informatique, cuisine, peinture, bien-être, etc...) leur sont vivement recommandés ainsi que des sorties familiales et culturelles.

II. Comment accéder à l'Épicerie Solidaire la Bous-Sol'

Etape 1

- **Rencontre avec un travailleur social**
 - MDSI, CCAS, MISSION LOCALE, CAF
 - Evaluation de la situation du demandeur

Etape 2

- **Passage du dossier en Commission Technique**

Etape 3

- **Admission à l'Épicerie Solidaire**
- **Pour une période :**
 - de UN à SIX mois
 - Renouvelable jusqu'à UN an
 - *au terme des 12 mois d'accès, et avant une nouvelle demande éventuelle, une rupture de 3 mois est fixée par le règlement*
 - *au terme de 3 ans d'accès, et avant une nouvelle demande éventuelle, une rupture d' 1 an est fixée par le règlement*

3 critères d'accès

1. Habiter Le Bouscat depuis plus d'un an
2. Ne pas être propriétaire
3. Avoir un reste à vivre mensuel inférieur à 220 euros

Chaque Epicerie Solidaire, malgré une éthique commune et des objectifs communs, a son propre fonctionnement ; ceci en fonction des attentes du territoire et des partenaires sociaux. Aussi pour l'Epicerie Solidaire la Bous-Sol' :

- Une cotisation annuelle de 3 euros (tarif en vigueur en 2019) est demandée à chaque adhérent. Dès son inscription à l'Epicerie Solidaire, l'adhérent bénéficie de la possibilité de participer aux ateliers pendant une période de 24 mois.
- Par son droit à l'accès, l'adhérent est soumis à des engagements faisant lien avec les objectifs et les valeurs de l'Association des Familles du Bouscat et des Epiceries Solidaires. Aussi celui-ci est dans l'obligation de venir chaque semaine faire ses courses ou de prévenir l'Association, le cas échéant, de son indisponibilité.
- La signature de la charte de l'Association, l'engagera, dans la mesure du possible, à la participation de la vie associative. Selon une des valeurs des Epiceries Solidaires, le droit à la dignité des personnes, le bénéficiaire participera financièrement à l'achat de ses courses.

III. Agréments et conventions

Agréments

Type d'agrément	Date
DGFP (Direction Générale des Finances Publiques) – Intérêt Général	30/12/2009
AGRIMER – Protection des denrées	02/05/2013
Jeunesse et Sport – Education Populaire	30/12/2016
CAF – Espace de Vie Sociale	01/01/2014 au 31/12/2015 01/01/2016 au 31/12/2018

Conventions

Organisme	Nature
Ville du BOUSCAT	Convention entre la ville du Bouscat et l'Association des Familles du Bouscat Prêt des locaux
FONJEP	Convention de soutien au projet associatif
Solidarité Alimentaire France S.A.F. Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires A.N.D.E.S	Convention d'adhésion au Réseau National des épiceries sociales et solidaires A.N.D.E.S Convention entre Solidarité Alimentaire France et notre épicerie pour le CNES 2019
BANQUE ALIMENTAIRE	Convention de partenariat alimentaire
DONS SOLIDAIRES	Convention d'adhésion
CULTURA	Convention de partenariat local épicerie A.N.D.E.S - Magasin / Fondation Cultura
CULTURES du CŒUR	Convention d'adhésion

Ancien Projet Social de l'AFB

Dans le cadre du renouvellement de son agrément « Espace de Vie Sociale », l'Association des Familles du BOUSCAT procède courant 2015 à l'évaluation et au bilan de son activité et pose les bases de son projet social pour les trois années à venir : 2016-2017-2018, durée de son nouvel agrément EVS.

Elle met en place une démarche très participative, autour de différentes méthodes de concertation : auprès de ses adhérents, des habitants du quartier centre, des structures implantées sur ce même quartier (structures d'accueil petite enfance, personnes âgées, scolaires, extrascolaires et sportives...)

Les étapes clés de la démarche et les orientations sont soumises à l'avis d'un comité de pilotage élargi aux partenaires institutionnels, avant validation du Conseil d'Administration de l'association.

Six thématiques sont retenues dans le nouveau projet associatif :

- Ecoute,
- Familles en difficulté,
- Isolement,
- Animation locale,
- Inter générationnel,
- Echange

Ces six thématiques sont « regardées » sous les trois axes clés du projet :

- Axe 1 : lieu d'accueil ouvert à tous,
- Axe 2 : création de liens sociaux favorisant l'insertion,
- Axe 3 : implication et participation des habitants

L'arrivée dans ses nouveaux locaux (anciens Bains-Douches 17, place Roosevelt) courant 2016 permet à l'association d'organiser un lieu d'accueil de qualité et une optimisation de ses ateliers de lien social sur un même site.

Toutefois, elle a des difficultés à « capter » les habitants du quartier centre, finalement assez peu demandeurs d'animation locale au regard de la définition retenue au titre de l'EVS.

De même, l'implication et la participation des habitants, réelles au sein de l'association, concerne assez peu les résidents du quartier d'implantation de l'association.

Ces constats seront majeurs dans les orientations prises par le schéma territorial de l'animation locale, proposant un recentrage de l'AFB sur sa mission d'Epicerie solidaire, créatrice de lien social et actrice en matière d'insertion des publics les plus en difficulté.

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DE L'ASSOCIATION

I. Schéma territorial de l'animation locale

II. Accompagnement de l'Association et réflexion sur le nouveau projet

Accompagnement

Axes dégagés



I. Schéma territorial de l'animation locale

Dans le cadre du Schéma Territorial de l'Animation Locale de la Ville, Le Bouscat a redessiné, en 2016, l'organisation de son territoire.

En effet, avant cette démarche, la ville du Bouscat avait, en son sein, trois structures porteuses d'un agrément Espace de Vie Sociale (EVS) : L'Association Ricochet, l'Association LABCDEFG et l'Association AFB ainsi que la présence de l'association Jeunes Loisirs et Nature (JLN).

Suite à cette commande de diagnostic, pour répondre aux attentes des habitants du Territoire, et son équilibre de prestations d'animations locales, le scénario suivant a été choisi, à savoir :

- Les associations RICOCHET et le CARROUSEL (issu de la fusion de LABCDEFG et de JLN) deviennent des Centres Sociaux, se partageant l'Animation Sociale sur l'ensemble du Territoire.
- L'AFB se recentre sur sa mission première, l'Épicerie Solidaire, et se voit donc retirer son agrément EVS. Elle reste positionnée comme l'un des acteurs du développement social territorial notamment par la déclinaison de son projet social.

II. Accompagnement de l'Association et réflexion sur le nouveau projet

Accompagnement

Dans la perspective du non-renouvellement de son agrément Espace de Vie Sociale au 1^{er} janvier 2019, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un accompagnement pour cette transition. La démarche s'inscrivait essentiellement dans le redimensionnement du projet associatif, prenant en compte un recentrage des actions au regard des principes et valeurs de l'Épicerie Solidaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG) du BOUSCAT (2015-2018) soutient des actions correspondant à cette dynamique globale de l'animation locale. Aussi, l'AFB partenaire de cette convention, a déposé une fiche action¹, en novembre 2018, sollicitant un accompagnement à son redimensionnement.

¹ Annexe 1 : Fiche « Action » : Accompagnement de l'Association des Familles du Bouscat dans le cadre du Projet Territorial de l'Animation Locale _ **Convention Territoriale Globale _ Ville du Bouscat _ CAF _ Novembre 2018**

A la suite de la validation de la CTG, un cahier des charges² a été rédigé afin que des prestataires déposent des propositions d'accompagnement. La mission, dans un esprit de rassemblement convivial devait mettre en œuvre des techniques d'animation souples, participatives, ludiques et pédagogiques. Il était donc principalement attendu des objectifs de mobilisation et de confortation des axes existants vers une identification de pistes d'actions.

Ainsi, le cabinet l'Accordage³ a été choisi pour assurer cet accompagnement, qui s'est déroulé en trois temps :

- **1 : FAISONS CONNAISSANCE**

Ce temps consistait à faire connaissance avec l'accompagnatrice, Florence DORENT, afin d'ajuster au plus près les actions aux attentes.

- Date de rencontre : le mardi 18 décembre 2018
- Présence de 5 membres du Bureau de l'AFB et des 2 salariées

- **2 : D'OU VENONS-NOUS ET QUI SOMMES-NOUS ?**

L'atelier permettait de retracer l'histoire de l'association, de ses bénévoles et de ses salariées, afin de créer un effet de groupe uni, rassemblé autour d'un même projet associatif, celui de l'AFB.

- Date de l'atelier : le vendredi 25 janvier 2019
- Participation de 21 bénévoles mobilisés et des 2 salariées

- **3 : ET L'AVENIR ?**

Ce temps était dédié à construire et s'approprier le nouveau projet de l'AFB.

- Date de l'atelier : le vendredi 15 février 2019
- Participation de 19 bénévoles mobilisés et des 2 salariées

Après la mise en forme du projet, s'en suivra une restitution lors d'un évènement de l'AFB, fixé au 27 septembre 2019, en présence de nos partenaires institutionnels.



² Annexe 2 : Cahier des charges _ Appel à propositions _ Accompagnement collectif : appui au redimensionnement d'un projet associatif _ Ville du Bouscat _ Novembre 2018

³ Annexe 3 : Proposition de l'Accordage

Axes dégagés

Sur la base d'un travail collectif, l'accompagnement⁴ de l'Accordage a permis de mettre en lumière des idées et des propositions visant à alimenter notre nouveau projet social qui se décline en 3 axes :

1. Faire de l'Épicerie Solidaire « La Bous-Sol' » un lieu de vie
2. Etre acteur de la dynamique territoriale
3. Privilégier humanisme et confidentialité dans nos relations et interventions

La retranscription s'est faite, dans un premier temps, sous forme de tableaux récapitulatifs posant :

- Des objectifs généraux
- Des objectifs opérationnels
- Des actions
- Les partenaires identifiés
- Les évaluations possibles

Ces tableaux étant des outils de travail, ont suivi des temps de réunion et de réflexion en petits groupes, correspondant à nos valeurs de transversalité et de coopération :

- **Etape 1 :** présentation des outils de travail et constitution des groupes par axe dégagé.
- **Etape 2 :** cinq temps de réunion par groupe de travail.
- **Etape 3 :** présentation et validation des travaux de chaque groupe
- **Etape 4 :** présentation de l'écriture du projet social de l'AFB



⁴ Annexe 4 : Bilan de l'accompagnement Association des Familles du Bouscat _ Décembre 2018 – février 2019 _ L'Accordage _ Florence DORENT _ 15 mars 2019

CHAPITRE 3 : LE NOUVEAU PROJET SOCIAL

Axe 1 :

Faire de l'Épicerie Solidaire « la Bous-Sol' » un lieu de vie

Axe 2 :

Etre acteur de la dynamique territoriale

Axe 3 :

Privilégier humanisme et confidentialité dans nos relations et interventions

Axe 1 : Faire de l'Épicerie Solidaire « la Bous-Sol' » un lieu de vie

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p><u>DROIT ALIMENTAIRE</u></p>	<p>Épicerie Solidaire « la Bous-Sol' »</p> <p>Les Épiceries Solidaires vendent des produits de consommation courante aussi bien alimentaire que d'hygiène, à moindre coût et en libre service pour des personnes et familles en précarité, orientées par les services sociaux.</p> <p>L'Épicerie Solidaire est un des maillons de l'aide alimentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité • Assurer l'aide alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fournir à prix très bas des produits alimentaires et d'hygiène diversifiés ○ Eduquer à la nutrition et à la santé • Assurer une veille sociale afin de lever les freins à l'insertion et être facilitateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Être à l'écoute des bénéficiaires de l'Épicerie Solidaire « La Bous-Sol' » ○ Diriger vers des professionnels adéquats selon les problématiques et besoins identifiés ○ Être un relai et informer le travailleur social de référence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture : Le mardi 10h/14h et le jeudi 11h/17h • Accueil : les adhérents bénéficiaires d'un accès à l'Épicerie Solidaire partagent un moment de rencontre, d'échange et de convivialité. • Accompagnement : les personnes sont accompagnées individuellement lors de leurs courses afin de leur faire connaître de nouveaux produits, la façon de les cuisiner. Elles sont également sensibilisées à l'équilibre alimentaire, à la gestion de leur budget et à la notion de partage. • Respect : L'adhérent, bénéficiaire de la Bous-Sol' reste acteur de ses besoins vitaux grâce à la diversité des produits proposés et la garantie de la liberté de choix de ces produits.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Actions
<p><u>DROIT A LA DIGNITE</u></p>	<p>Si l'Épicerie a pour mission principale l'aide alimentaire répondant au besoin vital de se nourrir, le volet solidaire en est aussi une mission majeure qui répond au besoin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dignité. Le bénéficiaire est acteur de ses choix, il conserve son pouvoir d'agir qui est conforté, voire développé par le lien associatif, • Respect de la personne • Reconnaissance par le lien social et l'aide à l'insertion. 	<p>Les multiples propositions d'activités proposées par l'Association des Familles du Bouscat ont pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Favoriser la rencontre, le vivre ensemble, l'entraide, → Rompre l'isolement, → Faciliter l'insertion, → Favoriser le bien-être des personnes, → Mutualiser, partager, impliquer par une responsabilisation des bénéficiaires au sein de l'AFB. <p>Ces accompagnements se font dans le respect de la dignité de la personne. Les thématiques des ateliers et animations se font en fonction des attentes et des besoins identifiés avec et pour les personnes aidées.</p>	<p>LES ATELIERS HEBDOMADAIRES & RECURRENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Apprentissage : « Lire, Ecrire et Compter », Informatique et aide administrative. ○ Créatifs : peinture, expression picturale, couture et tricot. ○ Culinaires : Cuisine, « Les provisions des Ecoreuils » confitures et conserves (projet interassociatif avec le Centre Social « le Carrousel ») et Compagnie des gourmands. ○ Bien-être : Ostéopathie, massage, relaxation, sophrologie... <p>LES ATELIERS & ANIMATIONS PONCTUELS (partenaires, projets...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Culinaires ○ Santé et bien-être ○ Ateliers parents-enfants ○ Ateliers de sensibilisation à l'insertion professionnelle et orientation vers les organismes compétents.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Actions
<p><i>DROIT A LA DIGNITE (suite)</i></p>			<p>LES SORTIES FAMILLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avec les centres sociaux : le Carrousel et Ricochet ○ Avec le Réseau des Epiceries Sociales et Solidaires de la Gironde ○ Organisées par l'Association des Familles du Bouscat <p>PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Logistique ○ Représentation au Conseil d'Administration ○ Représentation à la Commission Projets et évènements ○ Créations de projets

Les partenaires

- Mairie - Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS)
- Etat
- Mission Locale
- Département - Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI)
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Finance et Pédagogie - Caisse d'Épargne
- Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT)
- Banque Alimentaire
- Dons Solidaires
- SAF - Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires ANDES
- Commerçants et supermarchés du territoire
- Ecole de coiffure et d'esthétique

Evaluations possibles

Quantitatives

- Statistiques de fréquentation des ateliers de lien social, des sorties et de l'implication (individuelles et collectives).
- Statistiques de l'accès à l'Epicerie Solidaire.
- Statistiques de réelle fréquentation de présence aux courses à l'Epicerie Solidaire.
- Statistiques d'insertion des personnes ou sortie de situation délicate grâce à l'accès à l'Epicerie Solidaire.

Qualitatives

- Questionnaire de satisfaction.
- Fiche d'appréciation et bilan proposés à chaque fin d'atelier.
- Témoignages aux Assemblées Générales.
- Exposition des créations des ateliers.

Axe 2 : Etre acteur de la dynamique territoriale

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p><u>ÊTRE EN SYNERGIE</u></p> <p>Notre association se positionne tel un maillon de la chaîne de cohésion sociale du territoire du Bouscat, en apportant sa contribution et sa spécificité dans la satisfaction des besoins du public qui lui est orienté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construire des projets en lien avec les objectifs du territoire, favorisant la participation de nos adhérents <ul style="list-style-type: none"> ○ En interne ○ Avec les structures du territoire ○ Avec les institutionnels • Se rendre visible vis-à-vis du public et des partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ En participant aux animations du territoire, ○ En sensibilisant les acteurs locaux à notre projet, ○ En développant notre communication externe, en l'adaptant au public cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des projets avec les partenaires du territoire répondant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aux attentes et aux besoins des habitants, des adhérents des structures et en fonction du territoire. ○ Ne pas faire doublon, mais coopérer dans la transversalité • Favoriser le partage interassociatif • Etre en veille et répondre aux appels à projets correspondant aux attentes et besoins <p>VILLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer aux animations du territoire (Marché de Noël, Vide-grenier, Fête de la Musique, réunion de quartier, Téléthon, réunion des bénévoles...) ○ Favoriser la participation de nos adhérents aux animations du Bouscat, ○ Utiliser les outils de communication à disposition du territoire par la ville du Bouscat ○ Repenser nos outils de communication : rendre plus dynamique notre site internet, en changer le nom, revoir notre Totem, élaborer un nouveau document de présentation (flyer, book de présentation, power point de présentation).

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p><i>ÊTRE EN SYNERGIE (suite)</i></p>		<p>ASSOCIATIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire une sensibilisation sur notre mission, ○ Communiquer avec les acteurs associatifs du territoire. <p>PARTENAIRES SOCIAUX ET LOCAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire une sensibilisation sur notre mission, tout public et public jeune, ○ Communiquer plus fréquemment avec les partenaires sociaux, ○ Inviter les partenaires à visiter nos locaux, à prendre connaissance du fonctionnement de notre Epicerie solidaire et de nos ateliers de lien social. ○ Développer les actions en lien avec les établissements scolaires
<p><u>COLLABORER, ETRE TRANSVERSAL, FACILITER LES PASSERELLES</u></p> <p>Notre Association cherche à se positionner en vue d'assurer son rôle de facilitateur des démarches de ses adhérents et à leur garantir une bonne orientation vers les services compétents du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires du territoire et les acteurs publics et privés, pour assurer notre mission de passerelle, tremplin vers le droit commun et accès aux services. • Collaborer avec les prescripteurs, services sociaux et centres sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au diagnostic du territoire et s'y adapter selon nos missions et compétences, • Rester en veille constante, • Rencontrer les acteurs publics et privés (entreprises, commerces). • Mutualiser les données, • Rendre compte des avancées et suivis (Commissions Techniques se déroulant à l'AFB).

<p><u>Les partenaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ville • CCAS • Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) • ETAT, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) • METROPOLE • Département, MDSI • Mission Locale • Pôle emploi • CAF Convention Territoriale Globale (CTG) 	<ul style="list-style-type: none"> • Centres sociaux • Associations caritatives • Associations diverses • Divers clubs service • Banque Alimentaire • Etablissements scolaires • Forces vives du territoire
--------------------------------------	---	--

<p><u>Evaluations possibles</u></p>	<p style="text-align: center;">Quantitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques de fréquentation des bénéficiaires à l'implication lors du montage et présence aux stands tenus par l'Association. • Statistiques de présence aux Commissions Projets et événements. • Statistiques de participation de l'AFB aux manifestations du Territoire, réunions organisées par les partenaires institutionnels. • Nombre de projets partenariaux. 	<p style="text-align: center;">Qualitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction. • Fiche d'appréciation et bilan proposé à chaque Commission Projets et événements. • Bilans aux Assemblées Générales. • Bilans transmis aux institutionnels.
--	--	---

Axe 3 : Privilégier humanisme et confidentialité dans nos relations et interventions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p style="text-align: center;"><u>FAIRE DE NOTRE COMMUNICATION INTERNE UN OUTIL DE RESPECT DE CHAQUE ADHERENT</u></p> <p>L'Association des Familles du Bouscat, vecteur de solidarité et de lien social, porte en son sein les fondements même de l'humanisme.</p> <p>Partant de la posture d'un lieu de vie, elle se doit de préserver une harmonie des personnes accueillies, adhérentes, bénéficiaires et bénévoles. Il est donc primordial que l'Association mette un point d'orgue sur le respect de tout un chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accueil de qualité au sein de l'Association, par un savoir-faire et un savoir-être adaptés au public reçu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Former les bénévoles et salariées à l'accueil afin de pouvoir assurer cet accompagnement. ○ Optimiser et adapter nos outils de communication internes afin de cibler tous les adhérents • Savoir-être : <p>Afin que tout nouvel adhérent soit accueilli au mieux lors de ses premiers pas au sein de l'AFB :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Garantir une prise en charge bienveillante des bénévoles et des bénéficiaires ○ Formaliser, sur la liste d'accueil de l'épicerie, l'identification des nouveaux bénéficiaires pour leur assurer un traitement spécifique ○ Accueillir en groupes les nouveaux bénéficiaires <p>Pour que les bénévoles engagés au sein de l'AFB soient dans les meilleurs conditions d'intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place un parcours d'intégration pour les bénévoles

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p align="center"><i>FAIRE DE NOTRE COMMUNICATION INTERNE UN OUTIL DE RESPECT DE CHAQUE ADHERENT (suite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la transparence et la transversalité inter bénévoles et bénéficiaires : <p>Au moyen d'une large communication en interne permettant aux adhérents une connaissance étendue de l'association.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Créer le Journal de l'Association Désigner un interlocuteur référent auprès des bénévoles Développer des rencontres de bénévoles Animer débat ou mini-conférence bénévoles et bénéficiaires Faire intervenir 1 fois par trimestre un professionnel santé/social Décloisonner les rôles et activités de l'AFB Favoriser la polyvalence des bénévoles dans leur rôle
<p align="center"><u>RESPECTER CHAQUE INDIVIDU DANS SA SPECIFICITE, SA DIFFERENCE (DIVERSITE)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> Affirmer les valeurs et les règles de l'Association <ul style="list-style-type: none"> Faire de la confidentialité et du respect de soi, une obligation de chaque intervenant associatif. <ul style="list-style-type: none"> Garantir l'équité dans la relation à l'autre Respecter les principes de laïcité - les valeurs de la République, tout en considérant la culture de tous. 	<ul style="list-style-type: none"> Ecrire et redéfinir les droits d'accès (accès épicerie, accès ateliers) Réaffirmer les droits et devoirs du bénévole Réactualiser les chartes des adhérents et bénévoles. S'assurer de la lisibilité du projet social par tous (bénévoles, adhérents, bénéficiaires...) Ecrire des fiches de postes bénévoles lisibles, détaillées et ouvertes à la transversalité (missions-compétences) <ul style="list-style-type: none"> Organiser des rencontres régulières de bénévoles Veiller à la sensibilisation de nos bénévoles sur ces questions Mettre un point de vigilance sur les préjugés et les représentations.

<p><u>Les partenaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ville • La Source pôle association • CCAS • MDSI • Planning familial • ARS • PMI 	<ul style="list-style-type: none"> • France Bénévolat • SAF - ANDES • Banque Alimentaire (propositions de formations récurrentes) • Associations du territoire • Crèches • EHPAD • IUT Montaigne
--------------------------------------	--	---

<p><u>Evaluations possibles</u></p>	<p>Quantitatives</p>	<p>Qualitatives</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques du nombre de formations proposées • Statistiques de participation des bénévoles aux formations • Bilan des rencontres avec les travailleurs sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevés des ressentis et commentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ des nouveaux bénévoles ○ des bénévoles ○ des bénéficiaires • Bilan des apports des formations

ANNEXES

- *Annexe 1 : Fiche « Action » : Accompagnement de l'Association des Familles du Bouscat dans le cadre du schéma territorial de l'animation locale _ **Convention Territoriale Globale** _ Ville du Bouscat _ CAF _ Novembre 2018*
- *Annexe 2 : Cahier des charges _ Appel à propositions _ Accompagnement collectif : appui au redimensionnement d'un projet associatif _ Novembre 2018*
- *Annexe 3 : Proposition de l'Accordage*
- *Annexe 4 : Bilan de l'accompagnement Association des Familles du Bouscat _ **L'Accordage** _ Florence DORENT _ 15 mars 2019*